Docusign Envelope ID: CBE973F6-EFCF-8E22-8379-79B547A9BD1A

2L SOLUTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 35.000 euros
Siège social : ZI de la Pallue, 86220 Ingrandes
798 141 529 R.C.S. Poitiers

(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE

EN DATE DU 31 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente-et-un juillet,

[…]

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Eric Llinares de ses fonctions de Président et désignation de Dedienne Worldwide en qualité de Président

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance (i) des statuts de la Société, et (ii) de la Lettre de Démission – Eric Llinares,

Prend acte de la démission de Monsieur Eric Llinares de son mandat social de Président avec effet immédiat à l'issue des présentes décisions de l'Associé Unique,

Décide, conformément aux statuts de la Société en vigueur, de nommer Dedienne Worldwide, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 5, rue Gaye-Marie, ZAC de Saint Martin du Touch, 31300 Toulouse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 941 620 320, en qualité de nouveau Président,

Décide que la désignation de Dedienne Worldwide en qualité de Président prendra effet immédiatement à l'issue des présentes décisions de l'Associé Unique et pour une durée indéterminée. Il est précisé que Dedienne Worldwide percevra une rémunération brute annuelle au titre de ses fonctions de Président de […] euros.

Décide que le Président disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la Société, conformément aux stipulations du Code de commerce, dans la limite de l'objet social et sous réserve des décisions relevant de la compétence de l'Associé Unique, selon le cas, conformément à la loi et aux statuts de la Société.

Prend acte de ce que Dedienne Worldwide, a d'ores et déjà déclaré accepter son mandat social de Président et que Dedienne Worldwide, ne fait l'objet d'aucun empêchement, incapacité, interdiction ou incompatibilité susceptible de lui interdire d'accéder audit mandat social.

L'Associé Unique adopte cette décision.

Docusign Envelope ID: CBE973F6-EFCF-8E22-8379-79B547A9BD1A

DEUXIEME DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Oscar Llinares de ses fonctions de Directeur Général

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance (i) des statuts de la Société, et (ii) de la Lettre de Démission – Oscar Llinares,

Prend acte de la démission de Monsieur Oscar Llinares de son mandat social de Directeur Général avec effet immédiat à l'issue des présentes décisions de l'Associé Unique,

L'Associé Unique acte que Monsieur Oscar Llinares ne sera pas remplacé.

L'Associé Unique adopte cette décision.

TROISIEME DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Antoine Llinares de ses fonctions de Directeur Général

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance (i) des statuts de la Société, et (ii) de la Lettre de Démission – Antoine Llinares,

Prend acte de la démission de Monsieur Antoine Llinares de son mandat social de Directeur Général avec effet immédiat à l'issue des présentes décisions de l'Associé Unique,

L'Associé Unique acte que Monsieur Antoine Llinares ne sera pas remplacé.

L'Associé Unique adopte cette décision.

QUATRIEME DECISION

Refonte des Statuts

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des Statuts Modifiés,

décide de procéder à une refonte des Statuts incluant en particulier les modifications statutaires relatives à la gouvernance, et adopte article par article, puis dans leur ensemble, les Statuts Modifiés et donne tout pouvoir au Président afin de réaliser matériellement ces modifications.

L'Associé Unique adopte cette décision.

Docusign Envelope ID: CBE973F6-EFCF-8E22-8379-79B547A9BD1A

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et notamment à Gide Loyrette Nouel, 15, rue de Laborde, 75008 Paris et à APF Formalités, 2-4, rue Barye, 75017 Paris, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce ainsi que pour certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 du Code de commerce.

L'Associé Unique adopte cette décision.

* *

*

Extrait certifié conforme.

Le 31 juillet 2026

DEDIENNE WORLDWIDE
Représentée par Red Apples
Représentée par Monsieur Cédric Barbe

Cédric Barbe

Président